

Risques Liés à L'ambiance thermique

FICHE « DANGERS »

Le confort thermique correspond à une sensation subjective de bien être un état où l'on ne perçoit aucune sensation de chaud ou de froid.

Dans le cas contraire, l'organisme doit dépenser de l'énergie afin de conserver la température intérieure du corps humain (en moyenne 37°C).

Signalisation



Ambiance froide



Ambiance chaude

Liste des DANGERS engendrés par Les risques Liés à L'ambiance thermique

■ Ambiance thermique chaude :

Il n'y a pas de réglementation sur ce domaine, mais est considéré comme « travail à la chaleur » un travail à des températures supérieures à 30 °C (28 °C s'il s'agit d'un travail nécessitant une activité physique).

■ Ambiance thermique froide :

Il n'y a pas de réglementation sur ce domaine, mais est considéré comme « travail au froid » un travail à des températures inférieures à 10 °C.

ZOOM SUR... Le confort thermique

Le confort thermique résulte de plusieurs paramètres dont les principaux sont :

► la température de l'air

Il est recommandé de 21 à 23 °C pour un travail de bureau (et 15 à 16 °C pour un travail nécessitant une activité physique importante). Il est préférable de diminuer la température en fonction des activités physiques à effectuer dans cette tranche de 23 à 15 °C.

► l'humidité

Si l'on respecte les recommandations précédentes sur la température de l'air, il est préférable d'avoir une humidité relative de confort entre 40 et 60 %. Si on est au-dessus de ces chiffres, il y a une transpiration excessive et au-dessous, il y a des risques d'irritation au niveau des voies respiratoires.



© Friedland



23.5°C 50%

► **la vitesse de l'air**

Elle peut rafraîchir (si température élevée) ou refroidir (si température basse). L'idéal serait de 0,1 à 0,2 m/s pour un travail sans activité physique et de 0,2 à 0,5 m/s pour un travail nécessitant une activité physique (notamment pour favoriser l'élimination de la transpiration et de la chaleur).



anémomètre

instrument AMI300 avec sonde omnidirectionnelle
© Kimo instruments

► **le rayonnement :**

Il représente les rayonnements infrarouges émis par le soleil, les lampes et objets chauds. L'écart avec la température sèche ne doit généralement pas dépasser les 3 °C.



l'écart de température ne doit pas dépasser 3°C.

► **les paramètres liés à l'opérateur :**

L'activité physique de l'opérateur (les efforts fournis) et l'habillement de l'opérateur.

